

SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt4

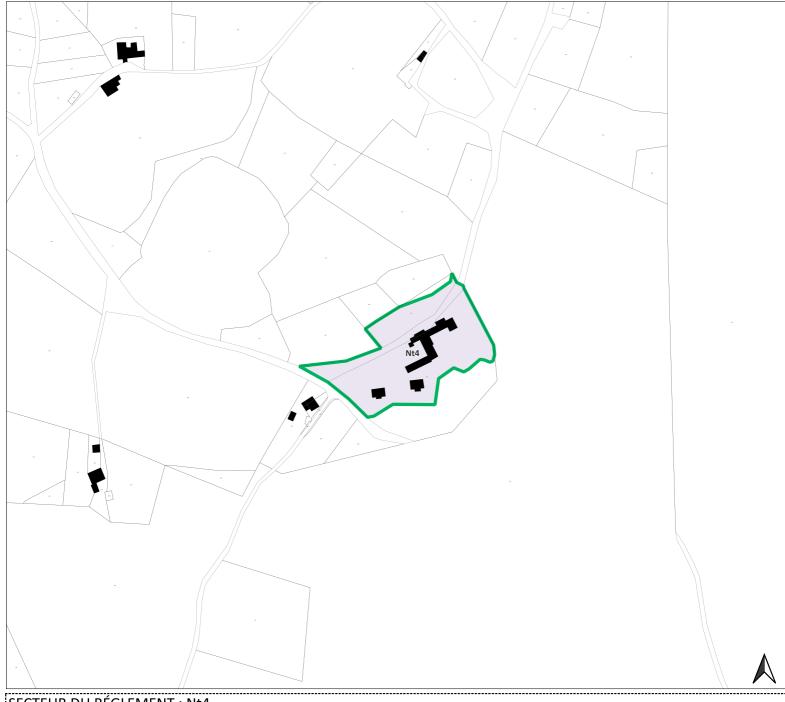
STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 30%

SURFACE (en ha) : 1.6 PROJET : > Site existant

> Privé

> Centre Clairsapin : Permettre le développement du site





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt4

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 30%

ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

ARGILES

Faible

Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt4

Réserve nationale

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 30% ENJEUX : Le secteur n'est pas concerné par des enjeux environnementaux ou paysagers. Il est déjà artificialisé en grande partie

Délimitation du secteur
 Enjeux environnementaux et paysagers
 Arrêté de Protection de Biotope
 ZNIEFF 1
 ZNIEFF 2
 NATURA 2000
 Zone Humide Effective

Réservoirs trame prairie

 Réservoirs trame forêt
 Corridors trame forêt
 Trame bleue

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA CA DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Enjeux forestiers

ONF- Forêts Publiques

Délimitation du secteur

Bâtiments agricoles

Registre Parcellaire Graphique 2022

Périmètre ICPE Périmètre RSD

Enjeux agricoles